



Parc naturel régional du Doubs Horloger

18 rue du Couvent - 25 210 Les Fontenelles

Tél : 03 81 68 53 32

www.parcdoubshorloger.fr

Le dix novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le bureau du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis Leroux.

Etaient présents :

Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Pascal GODIN, Bernard JACQUET, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Gilles ROBERT, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN.

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Jean-Pierre FRIGO, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Francine MISERE, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE.

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Christian MOREL, Valérie PAGNOT.

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND
Jean-Pierre FRIGO a donné pouvoir à Cédric BÔLE
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Dominique MOLLIER
Charles SCHELLE a donné pouvoir à Denis LEROUX

Gilles ROBERT a été élu secrétaire.

Les membres du bureau approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

Les membres du bureau approuvent le compte-rendu de la séance précédente à l'unanimité (01 septembre 2022).

*** Retour des travaux des commissions par les vice-présidents**

*** Commission urbanisme, architecture et paysages**

M Villemain annonce que la prochaine réunion de la commission aura lieu le 22 novembre. Nous ferons un état de l'avancée de l'action entrées de bourg et sur les autres actions que nous souhaitons engager. Du côté du SCoT, les réunions d'information se sont dans l'ensemble bien déroulées même si l'on déplore qu'elles n'aient mobilisé que peu de public autre que les élus.

Le conseil régional a publié la répartition des efforts dans le cadre du ZAN à l'échelle régionale, sans remettre en cause les latitudes qui nous sont allouées, nous avons réagi à ce courrier sur un assouplissement d'un SCoT riverain qui pourrait générer des hausses de flux de transports sur notre SCoT.

*** Commission milieux naturels, biodiversité et agriculture et forêt**

M Robert indique que les deux commissions se sont réunies ensemble récemment, il y a eu une bonne coopération entre elles. On peut noter que :

- une convention avec l'ONF est en cours de finalisation,
- des kits d'éco-pâturage sont à disposition des communes qui le souhaitent,
- l'action haies avec la fédération des chasseurs est maintenant en phase opérationnelle,
- un film va être réalisé avec les élèves de Pierrefontaine pour mettre en valeur le classement rivière sauvage de la Reverotte,
- un sujet fait débat : c'est le lancement d'un Plan Alimentaire Territorial, le dossier nous paraît intéressant mais c'est un programme d'envergure qui suscite encore des interrogations et des réticences,
- nous souhaitons limiter la dispersion en 2023 et conforter ces projets et les autres qui ont été lancés en 2022.

*** Commission transition énergétique et mobilités**

M Bôle présente les travaux de la commission :

- Ciel étoilé :
 - o 20 % des communes pratiquent maintenant l'extinction une partie de la nuit, compte-tenu des échanges en cours nous serons rapidement à 25 %.
 - o Les premiers retours sur l'extinction à Morteau sont favorables et traduisent une bonne acceptation de la population.
- Plan Doux Horloger : prochaine réunion publique le 16 novembre à 18h30 au Russey.
- Covoiturage Arc Jurassien : la remise des prix du challenge covoiturage dans l'Arc Jurassien a eu lieu il y a quelques jours. Ce programme a eu beaucoup de succès dans sa dimension franco-suisse mais dans son approche franco-française n'a pas eu le succès escompté. Nous travaillerons dans les semaines qui viennent sur un état des lieux des aires de covoiturage.
- Nous travaillerons le volet énergétique en commission le 15 novembre.

*** Commission culture et patrimoine**

M Cuenot indique qu'il n'y a pas de nouvelle réunion pour le moment, la prochaine sera consacrée à une rencontre avec l'association des Chevaux Comtois. Un travail en commun avec la commission

tourisme sur l'une des démarches du Plan Avenir Montagne traitant de la mise en tourisme de nos patrimoines va avoir lieu en 2023.

*** Commission relations transfrontalières**

Une rencontre technique entre l'équipe des Parcs français et suisse aura lieu le 15 novembre prochain.

Nous suivons également les travaux de ArcJurassien.org dont la prochaine rencontre aura lieu le 8 décembre.

*** Commission évaluation**

M Frigo indique que nous nous préparons à restituer notre démarche sur les questions évaluatives à la fédération des PNR le 16 novembre. D'autre part, nous préparons l'arrivée du logiciel d'évaluation des Parcs EVA pour début janvier 2023.

*** Commission tourisme, économie**

M Martin fait le point sur l'avancement du dossier contrat de station. Il rappelle en particulier que les porteurs de projets restent maîtres d'ouvrage de leurs actions. Nous allons maintenant travailler sur la soutenabilité des projets au regard de la capacité financière des porteurs. Par ailleurs les financeurs sont très attentifs à la dimension environnementale des projets.

Par ailleurs un voyage d'étude avec des élus et des prestataires a eu lieu dans le Ballon des Vosges pour le déploiement de la marque Valeurs Parcs.

*** Commission finances et ressources humaines**

M Leroux salue l'arrivée de Nathalie Abbey pour une période de tuilage avec Alexandra Romain. Nous allons commencer le travail sur les orientations budgétaires. Vous avez reçu le 1^{er} numéro du bulletin mensuel du Parc qui a vocation à être transmis aux habitants ou intégré dans vos bulletins de communication.

*** Congrès des Parc naturels régionaux**

Le congrès avait pour thème l'urgence des convergences, nous avons demandé aux membres de la délégation du Parc de témoigner en deux phrases des enseignements de ce congrès, voici les retours :

- Maxime Delavelle :
 - o La place prépondérante des Parcs dans la convergence des transitions écologiques et climatiques, car ils portent la mission d'expérimentation indispensable pour répondre aux enjeux de demain ; tout en étant des sources d'idées pour les territoires hors PNR qui doivent s'en inspirer.
 - o Le rôle de la prairie permanente, résiliente face aux changements climatiques, stockeuse de carbone, mais nécessitant le renforcement de sa protection tant sur des aspects urbanistiques, agricoles (retournement), que face aux sécheresses et au manque d'eau : la haie est un outil de la résilience et de l'adaptation pour de nombreux agriculteurs.
- Yannick Nancy :
 - o La notion des transitions au pluriel : énergie, climat, biodiversité, économie. La nécessité de concilier et de dialoguer.

- Rôle des Parcs au côté des acteurs de l'économie pour travailler à la réduction des impacts de leurs activités : les Parcs acteurs de la RSE.
- Charles Schelle :
 - Dans l'exposé de la note du CORP (Conseil d'Orientation Recherche et Prospective de la fédération des parcs) , " pas de solutions globales sans éducation et assemblages locaux , sans adaptation aux contextes et acteurs concernés ".
 - Un des défis en terme d'urbanisme, c'est la valorisation du bâti ancien dans nos communes, démontré par la Cne de Luzy (Nièvre), qui leur a permis de retrouver du dynamisme et du lien social en rénovant des bâtiments au cœur de bourg accueillant actuellement services et nouveaux commerces ,et en recréant des mobilités adaptées.
- Cédric Jacquet :
 - Mise à disposition d'un espace test par le PNR d'Armorique dans le but d'accueillir toute personne ayant un projet d'élevage.
 - L'apprentissage par des jeux sérieux, je pense notamment au stand de l'INRAE qui a créé avec ses partenaires des jeux sur la question du foncier agricole, les conflits d'usage, la transition agroécologique...
- Sylvie Personeni :
 - Le terme de « transition » est un mot trop doux il ne reflète pas la réalité, il vaudrait mieux parler de rupture, mais le mot fait peur. Il vient après le mot « Crise » qui entraîne une prise de conscience. Mais comment amener les populations à accepter cette transition sans qu'elles se sentent « perdantes ». L'échelon local est primordial, les Parcs naturels régionaux sont attendus sur cette thématique. Des solutions existent mais elles doivent venir de la base et être ascendantes pour être acceptées et partagées par tous au lieu d'être descendantes venant des décisions du gouvernement ce qui entraîne le sentiment d'être manipulé et infantilisé.
 - Exemple de Madame la Maire de Luzy (Morvan) Jocelyne GUERIN qui a questionné ses habitants autour de l'habitabilité de sa commune. Et qui a réussi en 5 ans à revitaliser son bourg centre en remettant du commerce, des services et des logements dans des immeubles existants sans consommation foncière.
- Gilles Robert :
 - Nécessité d'embarquer le plus grand nombre d'acteurs possibles dans la démarche PNR et pas seulement les convaincus.
 - Ex : expliquer la démarche, les enjeux, les actions PNR aux agents communaux et intercommunaux lors des réunions de service avec des projets concrets à mettre en œuvre au sein de chacune de nos structures (fleurissement durable, entretien des espaces verts, préservation de la biodiversité, produits locaux ou bios pour les pots de fin d'année...) Cela aura aussi un effet démultiplicateur
 - Déconstruire notre vision de la modernité (Association Humanité et biodiversité présidée par Hubert Reeves puis par Bernard Chevassus-au-Louis) :
 - face aux crises anxieuses comprendre que l'inquiétude peut être un moteur et non un frein. L'opinion a pris conscience des risques liés au réchauffement climatique mais pas à ceux de la perte de la biodiversité)
 - le déséquilibre est parfois nécessaire : un enfant qui apprend à marcher
 - le territoire est davantage à ménager qu'à aménager

- Communication-Information : faire paraître un article par semaine dans la presse sur une plante emblématique ou un animal y compris sur la nature ordinaire. Des jeunes gens écrivant à plusieurs mains un polar avec comme protagonistes des plantes invasives. Remobilisation vers l'emploi avec le souci de l'insertion à travers des ateliers publics de construction (En Brière des chalands en bois)
- Denis Leroux :
 - Cela fait du bien d'apprendre des choses sur des sujets sur lesquels nous sommes parfois interpellés dans nos conseils municipaux. Ce congrès a alterné des moments de réflexions et des moments très pratiques.
 - Quel rôle de nos collectivités face au risque d'incendie quand on apprend qu'il y a eu près de 250 départs de feu dans le Doubs cet été ? Beaucoup de réflexions aussi sur la place de la jeunesse dans nos politiques.

M Prieur considère que le rôle du Parc est d'être un interlocuteur qui développe une vision de temps long. M Chevassus-au-Louis a un message positif : « La génération qui nous suit a envie de faire mais pas uniquement dans la critique de la génération d'avant ».

Il serait intéressant d'encourager l'agroforesterie et l'autoconsommation.

M Franck Villemain quitte la séance.

*** Plan Avenir Montagnes Ingénierie : accompagnement « territoires pilotes » de la Fabrique des Transitions**

Contexte : Dans le cadre du Plan Avenir Montagnes Ingénierie, la Fabrique des Transitions sous l'égide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) propose un parcours accompagnement de terrain à dix territoires pilotes. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger a candidaté à cet appel à projets et a été retenu pour faire partie de ce programme qui aide à définir et à mettre en œuvre un projet de transition.

Ce parcours est organisé autour de trois grands principes :

- embarquer, décaler, inspirer les élus et les autres acteurs du territoire, avec un apport générique global sur la transition et un apport spécifique sur les enjeux de montagne ;
- s'appuyer sur un comité rassemblant un maximum d'acteurs de l'écosystème des territoires de montagne qui sont en interaction avec les élus, dans la continuité des États Généraux pour la Transition du Tourisme en Montagne (EGTTM) de septembre 2021, dans le but de constituer une chambre de dialogue ;
- faire émerger un groupe témoin à identifier parmi les 62 lauréats pour coconstruire la suite de la démarche : ces pilotes devront représenter tous les massifs et le 1er critère de choix sera leur volonté et leur désir de s'engager dans le parcours (qui devra être formulé expressément par le n°1 de l'exécutif et le responsable administratif).

Objectifs : l'objectif général de l'action est d'aider le territoire à définir et mettre en œuvre un projet de transition. Cet accompagnement d'un an, articulé à partir des enjeux des territoires dans une logique systémique et transversale, a la volonté de favoriser les coopérations entre acteurs locaux et d'aider les territoires à mieux positionner leurs projets.

Définition : l'accompagnement proposé s'apparente à de l'ingénierie sociale, qui propose aux acteurs du territoire de construire de nouvelles représentations pour forger ensemble de nouvelles images

sociales et territoriales et d'élaborer de nouveaux référentiels. Il permet l'exploration des modes de lecture de l'espace et de l'environnement social, c'est-à-dire, l'exploration des images, des imaginaires, des symboles, des mythes que mobilisent les individus afin de coconstruire un projet concret.

Description : le parcours d'accompagnement proposé par la Fabrique des Transitions comporte plusieurs phases :

1. **le tronc commun** : plusieurs sessions communes à tous les territoires autour des codes de pensées, d'organisation et d'action, ainsi que les fondamentaux de la Fabrique des transitions
2. **diagnostic sensible** : un diagnostic sensible sur les conditions de portage et de pilotage des projets de transitions : visite du territoire, entretiens avec les acteurs de l'écosystème, état des lieux, recommandations et perspectives.
3. **Agora** : modules en groupes de pairs pour défricher les problématiques propres à chaque catégorie d'acteurs dans l'exécution de leur rôle.
4. **projet test** : mise en œuvre des acquis des phases précédentes à travers un projet concret auquel les acteurs travaillent collectivement, modélisation et évaluation.
5. **session conclusive** : mise en récits et évaluation du chemin parcouru

Etapas détaillées de l'action : les territoires pilotes bénéficient de trois phases spécifiques, comprenant à chaque fois des temps de restitution à l'ensemble des autres territoires.

- **diagnostic sensible** : analyse des conditions de portage et de pilotage d'une transition systémique, révélation des besoins, des tensions et recommandations... Le diagnostic permet de cartographier les jeux d'acteurs, les aspirations, les opportunités et les blocages aux démarches de coopération systémique. Il ne porte pas explicitement sur les projets concrets de transition, leurs impacts ou le nombre d'acteurs touchés par exemple, mais bien sur la vision (partagée ou pas) que les acteurs ont de la transition, sur le portage politique individuel et collectif, sur le pilotage stratégique et opérationnel de la transition, sur le management coopératif au sein de la collectivité notamment, sur la prise en compte de la transversalité.
- **Agora (groupes de pairs)** : ces temps en groupes de pairs permettent de défricher les problématiques propres à chaque catégorie d'acteurs dans l'exécution de leurs rôles.
- **mise en œuvre du projet test, évaluation et modélisation**. Il s'agit d'un projet concret, qui correspond à un besoin clair du territoire, et qui permet de mettre en œuvre les acquis des phases précédentes sur un objet concret autour duquel les acteurs vont travailler collectivement. Le temps d'évaluation et de modélisation est pensé en vue de la capitalisation et du partage avec les autres territoires.

Mise en œuvre : le parcours d'accompagnement « pilote » dure douze mois, octobre/novembre 2022 à octobre/novembre 2023.

A noter que cet accompagnement nécessite une charge de travail pour les acteurs sollicités. Les agents sollicités formeront une équipe de 4 membres constituée d'élus, d'agents de la collectivité, opérateurs socio-économiques (entreprises, artisans, associations) et agents de l'Etat.

Un binôme par catégorie d'acteur (deux élus, deux agents, deux opérateurs socio-économiques, deux représentants de l'Etat) sera formé de manière à toujours assurer la présence d'au moins un représentant de chaque catégorie à chaque rendez-vous et que les quatre catégories d'acteurs soient toujours représentées.

Financement / budget TTC : le financement de cette action est à hauteur de 5500 € hors temps passé par les équipes et les éventuels frais de déplacement au sein du territoire ou pour une ou deux journées en présentiel.

Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :

- autorise le Président à engager les dépenses relatives au projet
- autorise le Président à signer les conventions relatives à ce projet
- autorise le Président à affecter une partie de la subvention Avenir Montagnes Ingénierie à ce projet
- nomme pour le suivi du projet :
 - o référents des élus : titulaire : Roland Martin et suppléant : Boris Loichot
 - o référents techniques : titulaire : Elsa Diot et suppléante : Sylvie Personeni.

Approbation à l'unanimité.

*** Convention de partenariat pour le déploiement de la plateforme Outdoorvision®**

Contexte :

L'accompagnement et la médiation autour de l'usage partagé des espaces naturels sont des sujets de réflexion et de travail importants pour le Parc.

Par conséquent, le Parc souhaite mettre en place une palette d'outils à destination des pratiquants et organisateurs d'activités ou de manifestations de pleine nature et/ou intégrant une dimension écologique.

S'appuyant sur le constat que 40% des Français utilisent un objet connecté durant leur pratique sportive ou de loisir, le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN) a développé avec l'aide de différents partenaires et de marques d'objets connectés, un service digital de collecte, d'analyse et de visualisation des données de géolocalisation des pratiquants outdoor via une plateforme en ligne nommée Outdoorvision.

Objectifs :

L'objectif général de l'action est d'aborder la problématique de la multifonctionnalité des milieux naturels en réunissant les acteurs autour de cette thématique. L'acquisition de l'outil Outdoorvision consolidera l'aide à la décision en matière de gestion des flux et permettra in fine de proposer aux usagers une meilleure expérience vécue lors de la pratique de loisirs sportifs de nature.

Il apparaît nécessaire pour le Parc de :

- disposer d'outils reconnus et utilisables par tous,
- de proposer une visibilité de la réglementation pour les usagers et les organisateurs de manifestations,

Description :

Acquérir l'outil Outdoorvision afin de visualiser les données de géolocalisation des pratiquants outdoor via une plateforme en ligne. Le PRNSN a contractualisé avec les fournisseurs de données Visiorando, VisuGPX, Open Runner, Garmin pour intégrer plusieurs millions de tracés GPS de pratiquants connectés dans la plateforme.

Financement / budget TTC : 1 000 € sur le budget 2023

Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :

- autorise le Président à engager les dépenses relatives au projet et à les inscrire au budget 2023
- autorise le Président à signer les conventions relatives à ce projet

Approbation à l'unanimité.

* Convention avec l'EPAGE Doubs-Dessoubre pour les actions 2022 du contrat de rivière

* Action d'éducation à l'environnement avec le PNR, L'EPAGE, le CPIE du Haut Doubs, et la Fédération de Pêche, sur la thématique de l'eau.

« Programme d'éducation des scolaires en faveur des milieux aquatiques : L'eau vivante »

- ⇒ Le PNR finance un pourcentage de l'action calculé sur la surface du PNR. 1064€ par an
- ⇒ Demande de financement 2022 via la convention

Plan de financement Contrat de territoire Doubs Dessoubre 2022-2024					
Libellé	Année (année scolaire)	Montants totaux à percevoir par le CPIE HD (nets de taxe, non assujetti à la TVA)	EPAGE Doubs Dessoubre	PNR Doubs Horloger	AERMC
Territoire EPAGE Doubs Dessoubre et PNR Doubs Horloger (21 classes - 63 séances CPIE)	2022 (2022/2023)	7 092 €	1 064 €	1 064 €	4 964 €
	2023 (2023/2024)	7 092 €	1 064 €	1 064 €	4 964 €
	2024 (2024/2025)	7 092 €	1 064 €	1 064 €	4 964 €
Taux		100%	15%	15%	70%
Territoire EPAGE Doubs Dessoubre hors PNR Doubs Horloger (9 classes - 27 séances CPIE)	2022 (2022/2023)	3 039 €	912 €	0 €	2 127 €
	2023 (2023/2024)	3 039 €	912 €	0 €	2 127 €
	2024 (2024/2025)	3 039 €	912 €	0 €	2 127 €
Taux		100%	30%	0%	70%
Total		30 393 €	5 928 €	3 192 €	21 273 €

* Action : « Sensibiliser au respect des espaces naturels et des usages dans le cadre de la labélisation « Rivière sauvage de la Reverotte »

→ Labélisation :

- - Le dossier de candidature a été déposé par l'EPAGE Doubs Dessoubre qui est la structure porteuse de cette labélisation. Le Parc naturel régional du Doubs Horloger, en tant que co-porteur avec le Département du Doubs et l'EPAGE, participera à la

cotisation annuelle pour la labélisation Rivières sauvages, ainsi qu'à l'audit AFNOR nécessaire à cette labélisation.

- - En tant que candidat à la labellisation nous bénéficions d'actions proposées par le dispositif rivière sauvage « graine de rivière sauvage ».

Audit AFNOR 900 € Cotisation Rivières Sauvages 550 € +580 € inauguration (3%)

*** Action lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)**

Cette action est réalisée en collaboration avec l'EPAGE Doubs Dessoubre, dans le cadre de la mise en œuvre des inventaires de terrain pour cartographier et décrire les stations d'espèces végétales exotiques envahissantes prioritaires (réglementées ou non), selon la liste hiérarchisée régionale ainsi que celles s'installant dans des sites sensibles sur les bords du Doubs Franco-suisse et de ses affluents. Cette action est réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Doubs Dessoubre, syndicat de rivière en charge de la gestion de la rivière sur ce tronçon. L'inventaire a nécessité le recrutement d'un bureau d'étude spécialisé. Une priorisation des sites pourra être proposée en fonction des niveaux de connaissances, et des actions déjà programmées.

Coût total étude : 35 805€ TTC (et 29 837.50 € HT).

Coûts PNR 2022 : Volet étude 30 % : **10 741.5€ TTC (et 8951.25 € HT)**

*** Action connaissance des Ressources Karstiques Majeures (RKM), SIE de Froidefontaine**

1 - Détermination de l'Aire d'Alimentation du Captage de Froidefontaine (AAC)

1.1 : Etude hydrologique « reconnaître la dynamique du système » : dimensions hautes et basses eaux des AAC, pourcentage des infiltrations, saisonnalité de l'alimentation. Mesure de débit en continu de la source de Froidefontaine. Installation d'une station hydrométrique provisoire sur l'aval de la Reverotte.

1.2 : Géomodèle structural 3D : Estimer de manière prédictive la localisation et la connectivité des systèmes karstiques

2 - Diagnostic de la vulnérabilité de la source captée

2.1 : Cartographie de la vulnérabilité du BAC (méthode PAPRIKA) Appliquer pour l'ensemble de l'aire d'alimentation de la source de Froidefontaine le guide méthodologique de référence pour la délimitation des bassins d'alimentation des captages et la cartographie de leur vulnérabilité vis-à-vis des pollutions diffuses.

2.2 : Inventaire et diagnostic des dépôts réalisés dans les gouffres de l'AAC

Faire un inventaire le plus complet possible, et réaliser une visite de chaque site identifié pour évaluation du risque, notamment de la présence de déchets problématiques. Au regard des résultats de la Géomodélisation et de la cartographie de la vulnérabilité, nous estimerons l'intérêt et le coût du nettoyage de chaque site.

Montant de l'étude : 39 455 € financement 10 % PNR

Montant 1^{er} phase : 21 955 € → 2195.50 € PNR en 2022

Montant 2^{ème} phase : 12 200 € → 1220 € PNR en 2023

Montant 3^{ème} phase : 5 300 € → 530 € PNR en 2024

Total : 3 945,5 € pour le PNR

Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :

- autorise le Président à engager les dépenses relatives au projet
- autorise le Président à signer les conventions relatives à ce projet
- autorise le Président à solliciter les subventions relatives à ce projet.

Approbation à l'unanimité.

Le Président

Denis Leroux

